

TRIMESTRIEL

N° 110

Printemps 2024

LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN



www.bedoin-mont-ventoux.fr

Bédoin
MONT VENTOUX

SOMMAIRE

Actualités 4

Les Travaux..... 12

La vie à Bédoin 15

Dossier 18

La vie à Bédoin 20

Histoire, culture & patrimoine 22

Forêt biodiversité environnement..... 25

La Vie associative 26

Expression directe..... 34

Le coin des gourmets 35



LOU PASSADOU Journal municipal d'information de Bédoin – Trimestriel gratuit – **N° 110 PRINTEMPS 2024**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECCQ – Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux. Photos : Mairie de Bédoin. Tirage 2 300 exemplaires. Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210 Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.



Bédoin
MONT VENTOUX

Chères Bédouinaises, chers Bédouinains,

Le 13 janvier dernier vous étiez nombreux à assister à la première édition des vœux à la population de ce mandat.

Entouré par le conseil municipal des enfants et après avoir énuméré l'ensemble des réalisations depuis 2020, j'ai souhaité que les projets à venir d'ici 2026 vous soient présentés à travers une vidéo conjuguant expression démocratique, valorisation de notre patrimoine, amélioration du quotidien et grandes réalisations.

Parmi toutes ces actions importantes, **la signature historique du rachat par la CoVe de l'ancienne maison de retraite, le 7 novembre dernier, a donc fait date pour notre territoire.**

Après de nombreuses rencontres constructives, **un projet commun s'est enfin dessiné autour du développement économique à Bédoin.** Le 12 février dernier, à l'occasion du vote du budget de notre intercommunalité, un investissement prévisionnel de 2650000 € a été voté à l'unanimité, en plus de l'engagement financier de la Région Sud.

Cette issue, très encourageante pour notre village, témoigne d'un travail

partenarial réussi, bien trop longtemps délaissé.

À travers ces quelques lignes, je souhaite aussi **saluer l'implication de l'association des parents d'élèves, du corps enseignant et des élus** qui ont su se mobiliser, dès la mi-janvier, contre l'éventuelle fermeture d'une de nos classes de l'école maternelle. Cet élan démocratique, soutenu par le député de la 5^e circonscription Jean-François Lovisolo et le conseiller départemental Max Raspail, a permis de conserver nos quatre classes et de maintenir une vraie qualité d'enseignement pour nos plus petits.

Merci à tous !

La concrétisation de nos projets se poursuit : **le futur « jardin public »,** route de Flassan, prend forme. La plantation de 27 érables s'achève, l'installation des structures de jeux s'accélère tandis que le chantier de **la station de lavage pour les pulvérisateurs,** chemin des Granges, se termine.

La fin de **la réfection des vestiaires du stade** initialement prévue pour le début de l'été va connaître un léger retard indépendant de notre volonté. **La reprise complète**

des réseaux d'assainissement et d'eau potable, place des Frères Provane, a favorisé la rénovation et la mise en sécurité de tous les branchements et canalisations vétustes depuis des années. Le champ des possibles s'ouvre désormais pour cette place.

Merci aux riverains pour leur patience, et merci également aux équipes des entreprises intervenantes pour la qualité du travail.

La période des festivités et des manifestations se profile et s'annonce, d'ores et déjà, chargée.

Le 19 juin prochain, dans le cadre des jeux olympiques 2024, le passage de la flamme au sommet du Ventoux sera l'un des événements majeurs de l'été.

S'il est bien une symbolique forte que revêt le parcours de la flamme c'est bien celle **d'un message de paix, d'amitié et d'ouverture aux autres.**

C'est en tout cas le vœu que mon équipe municipale et moi-même formulons à l'heure où les conflits et les guerres sont toujours et malheureusement d'actualité.

Bien à vous,

Alain CONSTANT, maire de Bédoin
vice-président de la CoVe

■ *Excédent de fonctionnement 2023 : budget principal commune*

▶ **Définition :** Excédent de fonctionnement = recettes réelles de fonctionnement de l'année – dépenses réelles de fonctionnement de l'année.

▶ **Utilité :** *l'excédent permet, d'investir dans l'entretien, de concevoir de nouveaux projets et de rembourser la dette.*



▶ L'excédent 2023 est à 7 chiffres, il dépasse le million d'euros soit le meilleur résultat des 10 dernières années.

▶ L'excédent a été doublé entre 2019 et 2023.

Excédent de fonctionnement



Nous avons pu atteindre ce résultat grâce à :

- **La stabilité des dépenses de fonctionnement depuis 2020 malgré une inflation d'environ 12 % sur les 4 dernières années** (denrées, matières premières, électricité, gaz, carburants, revalorisations salariales nécessaires...)

Avec une augmentation des dépenses de fonctionnement de 12 % entre 2020 et 2023, l'excédent approcherait seulement les 800 000 €.

L'économie théorique réalisée sur les dépenses est d'environ 382 000 €

- **Une augmentation des diverses recettes :**
 - fiscales avec la majoration des bases imposées par l'État au niveau national.
 - des droits de mutation à titre onéreux (vente de biens immobiliers sur le département).
 - places et régie marché (actions municipales).

- recouvrement divers (actions municipales).
- contributions des organisateurs de manifestations (actions municipales).



Factuels, ces chiffres témoignent d'une gestion particulièrement engagée, rigoureuse et pragmatique depuis 2020.

Pour 2024 :

La tendance serait à un résultat moindre notamment lié à un effet rebond sur les dépenses de fonctionnement et une baisse annoncée sur les droits de mutation (-40 %).

Cette bonne nouvelle nous permettra d'avoir un programme d'investissement 2024 conséquent pour répondre à vos besoins et attentes mais aussi de poursuivre le désendettement.

Les investissements prévus pour 2024 seront détaillés après le vote du budget.

■ « Villages d'avenir » !!

Bédoin sélectionné dans le cadre du dispositif mis en place par l'État.

La nouvelle officielle nous est parvenue fin décembre dernier.

► **La commune de Bédoin est retenue avec 21 autres communes sur les 121 de moins de 3500 habitants du département.**

Ce dispositif d'ingénierie, vise à proposer un accompagnement technique à notre commune dans le cadre de projets de revitalisation, de création d'aménagements et d'équipements répondant aux besoins des administrés.

Le montage et la recherche de subventions sont inclus dans l'aide apportée.

Ce choix récompense notre réactivité à nous porter candidats mais témoigne surtout de l'intérêt des projets présentés.

Notre commune s'est positionnée pour des études portant sur l'éventuelle réfection de l'avenue Barral des Baux mais aussi de la réhabilitation de la place des Frères Provane.

Ces deux projets d'envergure amélioreraient sensiblement notre vie quotidienne au cœur du village.

Une aide appréciable dans la conception des projets, en effet les frais d'études pour un projet moyen atteignent rapidement plusieurs milliers d'euros.

Cette aide pour deux études peut être



estimée à une somme comprise entre 70 000 et 100 000 €.

Nous pouvons raisonnablement penser que l'État sera plutôt favorable à un accompagnement des projets instruits par ce dispositif

En conclusion, une belle récompense pour notre village qui se projette, en optimisant les coûts, sur des réalisations structurantes pour l'avenir.

■ Aménagement de l'ancien EHPAD en zone économique



Depuis le début du mandat, les échanges menés avec l'intercommunalité pour le développement économique à Bédoin (*) ont débouché sur des dates historiques pour notre commune :

► Le 7 novembre 2023 l'acte définitif de vente de l'ancien EHPAD était signé en présence des principaux acteurs et la CoVe en devenait propriétaire. Le coût de l'acquisition étant de 800 000 €.



► Le 12 février 2024, lors du vote du budget de notre intercommunalité, un programme pluriannuel d'investissement prévisionnel de 2 650 000 € est voté pour le projet.

► La région interviendra à hauteur de 500 000 € pour le portage du projet.

► Un investissement prévisionnel d'envergure pour notre commune porté par la CoVe.

Un plan de financement prévisionnel, validé à l'unanimité par les élus communautaires qui acte une volonté commune d'implanter une zone d'activités à Bédoin.

Cet engagement unanime signe la fin d'une trop longue période d'attente à l'égard du développement économique de notre commune.

Pendant plus de deux décennies (2000-2020) avec des règles plus permissives, des zones économiques ont vu le jour dans plusieurs communes de notre intercommunalité sauf à Bédoin.



* La compétence économique relève uniquement de l'intercommunalité

■ Chantiers en cours

Jardin public

- Estimation coût du projet: 300 000 €
- Subvention obtenue: Région 100 000 €

► Descriptif du projet

Ce projet est l'émanation d'un groupe de travail composé de parents d'élèves, d'enseignants et d'élus.

Architecte en charge du projet: M. Philippe Gonnet habitant la commune

► Projet composé:

- 2 jeux de boules.
- Un kiosque.
- 3 espaces jeux clôturés pour les enfants.
- Des cheminements dans un ensemble arboré et naturel.
- Bancs et tables.

Permis accordé et validé par les services de l'État.

► Les atouts du projet:

- Espace calme et naturel avec un parking à proximité que nous avons arboré.



- Vue magnifique sur le Ventoux et le village.

- Proximité du centre du village et des écoles.

- Zone inutilisée jusqu'à ce jour par la commune.

- Nouveaux Trottoirs route de Flassan permettent un accès sécurisé vers le village.

- Subvention conséquente de la région.

- Répond à un réel besoin et une demande historique des Bédouinçais

- Aménagement de toilettes publiques programmé sur le parking

Livraison pour la fin du premier semestre et conforme au planning initial






Station collective de lavage pour pulvérisateurs

- **Estimation du coût du projet: 330 000 €.**
- **Subvention obtenue: 264 000 € soit 80 %.**

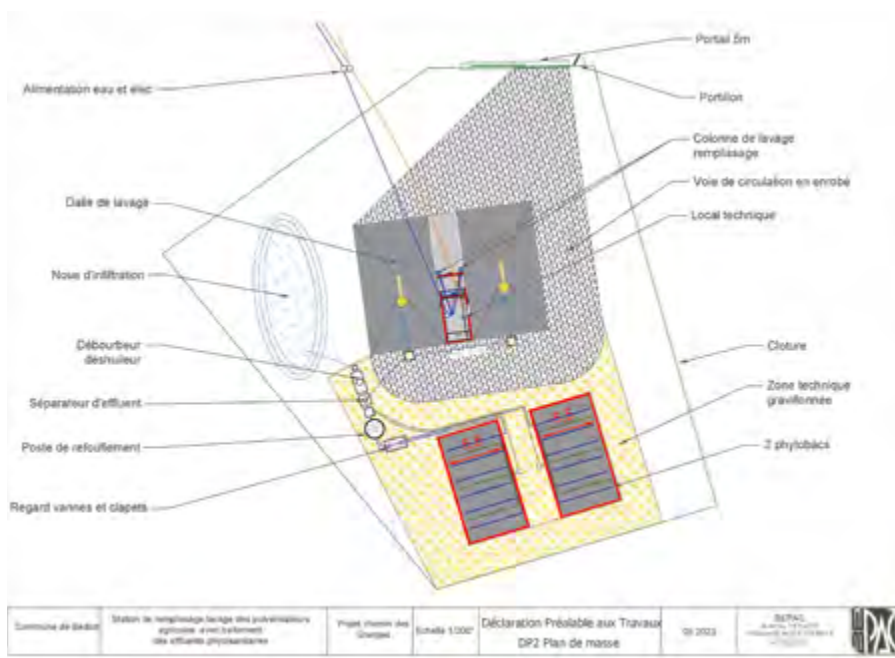
► Descriptif du projet

- Zone de lavage des pulvérisateurs avec un procédé Phytobac qui traite naturellement les effluents

- Nettoyeur haute pression à disposition
- Fonctionnement sur eau du canal
- Accès contrôlé et sécurisé par badge
- **Les atouts du projet** 
- Projet subventionné à 80 %, à noter qu'à ce jour les nouvelles demandes sont beaucoup moins subventionnées.
- Permettre aux exploitations d'être

en conformité avec les obligations environnementales et de réduire les risques de pollution des eaux.

- Espace mutualisé géré par une association initiée par la cave des Vignerons du mont Ventoux.
- Aide et accompagnement de notre agriculture locale, viticulteurs, arboriculteurs et maraîchers – Activité historique à Bédoin.
- Partenariat avec la cave des Vignerons du mont Ventoux.
- Projet mutualisé et dimensionné à l'échelle communale pour tous nos exploitants.
- Les vignerons du mont Ventoux et le monde agricole se réjouissent de ce projet tant attendu.



Planning:
livraison pour avril-mai 2024



Réfection vestiaire stade municipal

- **Estimation du coût du projet: 600000 €**
- **Subvention obtenue : Département 155 250 €, fonds d'aide au football amateur 30000 €**

► Descriptif du projet

- Rénovation complète du bâtiment avec création de 4 vestiaires
- Isolation et mise aux normes en vigueur
- Aménagement paysager aux abords directs du bâtiment
- Définition du projet : en concertation avec les utilisateurs

► Les atouts du projet:

- Rénovation d'un bâtiment non isolé, énergivore qui date des années 1970.
- Blocs sanitaires et douches aux nouvelles normes
- Optimisation du coût par une rénovation de l'existant
- Satisfaction de la demande historique du club de foot (+ de 300 adhérents)
- Utilisation potentielle par les écoles communales
- Auvent de protection

► Planning: livraison

L'entreprise en charge du lot 1 (gros



œuvre) est en liquidation judiciaire
Obligation de relancer le marché -
> conséquence sur les délais de livraison avec potentiellement un surcoût à assumer.

Recalage planning: livraison automne 2024

■ *Registre nominatif des personnes vulnérables de la commune de Bédoin*

Le CCAS, soucieux d'accompagner et de protéger les personnes fragiles et/ou vulnérables de la commune, met à jour le registre nominatif des personnes vulnérables, prévu à l'article L-121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ce registre, confidentiel, permet de contacter les personnes inscrites, en cas de déclenchement du plan d'alerte consécutif à une situation de risques exceptionnels ou climatiques (ex : canicule, grand froid, crise sanitaire...)

Si vous êtes concerné(e) et si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, il est possible de télécharger le formulaire sur le site internet de la commune ou de le retirer auprès du CCAS, en mairie.

Pour plus de précisions, vous pouvez contacter le CCAS au 04.90.41.72.78



■ Conseil municipal du 24 octobre 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2023.

1. Acquisition foncière – parcelle G171

Par délibération du 12 juillet 2023 et compte tenu des besoins de la commune en matière funéraire, notre conseil municipal a validé le projet de création d'un cimetière, chemin Font du Loup, sur la parcelle G170.

Le propriétaire a accepté de céder sa parcelle pour un montant de 5 € le m² (soit 11 450 € pour 2 290 m²).

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la création d'un cimetière, d'un parking sur la parcelle cadastrée G171 et ainsi d'autoriser l'achat de cette parcelle au prix annoncé en mentionnant que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

2. Cession parcelle B2399

Par délibération du 12 mai 2023, notre conseil municipal a approuvé l'acquisition d'une partie complémentaire de la parcelle cadastrée section B n° 1369, d'une surface de 243 m² à l'euro symbolique.

Il a été procédé à une division de la parcelle 1369 qui a donné lieu à la création des trois parcelles suivantes, propriétés de la commune, relevant de son domaine privé pour l'instant dont la parcelle B n° 2399 (46 m²).

La société "EXPERT CONTROL", future propriétaire des parcelles voisines (cadastrées B1371 et B2400), a sollicité la commune afin de faire l'acquisition de la parcelle B n° 2399 dans le cadre de ses projets immobiliers.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la cession par la commune de la parcelle cadastrée B n° 2399, issue de la division foncière de la parcelle cadastrée B n° 1369, d'une contenance de 46 m², au profit de la société "EXPERT CONTROL" au prix de 5 608 €, correspondant au prix d'achat par la commune et d'accepter la constitution d'une servitude de passage et de tréfonds sur la parcelle cadastrée B n° 2398 au profit des parcelles B n° 2400 et B n° 1371.

Le conseil municipal précise que la société "EXPERT CONTROL" prendra à sa charge les travaux d'aménagement.

3. Cocadis: cession du droit au bail du chalet cadastré section AB n° 75

Par courrier du 22 septembre 2023, Maître Arnoux, notaire à Bédoin, sollicite l'autorisation de la commune en vue de la cession par Mme Laetitia Achille et M. Hervé Gasquet au profit de Mme Laurence Raymond et de M. Olivier Jouvaud, du chalet dont ils sont propriétaires au lieudit « Le Cocadis », 259 chemin de la Combe, édifié sur la parcelle cadastrée section AB n° 7, pour une contenance cadastrale de 76 m².

À cette cession vient s'ajouter le transfert du droit au bail qui a commencé à courir le 1^{er} octobre 1966 pour se terminer le 30 septembre 2038.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable au projet de vente du chalet ci-dessus référencé installé sur les terrains communaux du Cocadis.

4. Dénomination voirie lotissement communal « Le Clos des Sables »

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la dénomination suivante pour la voirie desservant le lotissement: rue « le clos des sables ».

5. Budget principal 2023 – décision modificative n° 4

6. Budget principal 2023 – Admission en non-valeur et créance éteinte

Les délibérations n° 5 et n° 6 concernent le budget approuvé à l'unanimité.

7. Chalet Reynard – modification du loyer

La commune de Bédoin a cédé, par délibération du 13 juillet 2007, à Monsieur Juan Chacon un droit au bail pour la

concession du chalet Reynard, bâtiment à usage commercial et d'exploitation commerciale situé sur le territoire de la commune pour le temps restant à courir. Il est précisé que le bail initial avait été consenti en 1961 pour une durée de 99 ans.

Ledit bail prévoyait une révision du loyer tous les cinq ans or la dernière remonte à 1993 où le loyer a été porté à 10 francs au lieu de 5. Depuis cette date, aucune modification tarifaire n'a été opérée.

Le loyer actuel s'élève à 1 032,08 € annuels pour une surface de 677 m² soit 1,50 € du m².

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant du loyer annuel du chalet Reynard à 2,50 € du m², en application immédiate.

8. Chalet Manin – modification du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition

Par délibération du 8 mars dernier, le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur et la convention de mise à disposition du chalet Manin.

À l'usage et compte tenu des demandes d'occupation reçues à ce jour, il est proposé de faire évoluer ces deux documents en prévoyant que :

- Le chalet Manin pourra être loué toute l'année à l'exception du 31 décembre,
- Pour des locations les jours fériés, il sera donné priorité aux demandes émanant des Bédouinains. Si deux mois avant la date, le chalet n'est pas loué par une personne morale ou physique de Bédoin, les demandes de personnes extérieures à la commune seront examinées.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications du règlement intérieur et la convention de mise à disposition du chalet Manin telles que citées précédemment.

9. Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du mont Ventoux : modifications des statuts

Les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du mont Ventoux confèrent aux chambres consulaires la qualité de « membres à voix consultative ».

Une récente analyse juridique des services de l'État, fondée sur l'article L. 1615-2 du code général des collectivités territoriales, indique que cette qualité fait perdre aux syndicats des Parcs concernés, le bénéfice du fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Afin d'assurer l'éligibilité du Parc naturel régional du mont Ventoux à cette recette significative pour les opérations d'investissement, les services de l'État suggèrent d'engager une révision des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du mont Ventoux.

Il est proposé de faire évoluer la qualité de l'ensemble des « membres à voix consultative » (chambres consulaires, fédération départementale des chasseurs de Vaucluse, Les carnets du Ventoux, France nature environnement Vaucluse) vers celle de « partenaires invités aux réunions du comité syndical ». Cette évolution entraîne une révision des statuts.

Par 22 voix pour et 1 contre (M. Patrick Campon), le conseil municipal décide d'approuver le projet de statuts révisés et l'intégration de la fédération de Vaucluse pour la pêche et la protection du milieu aquatique en qualité de partenaire invité aux réunions du comité syndical.

10. Dotation « Biodiversité et aménités rurales » : participation des communes bénéficiaires au financement d'actions portées par le Parc

Cette enveloppe financière de l'État vise à reconnaître et encourager les pratiques menées en faveur du maintien d'espèces protégées, la préservation des paysages ainsi que la transition écologique. En 2023, la commune de Bédoin a perçu la somme de 15751 euros.

Lors de sa séance du 5 juillet dernier, le comité syndical du Parc naturel régional

du mont Ventoux a approuvé à l'unanimité de solliciter de la part des communes concernées un soutien pour la réalisation d'actions portées par le Parc.

Ce soutien se traduirait par une contribution financière au profit du parc correspondant à 10 % du montant de la dotation communale annuelle perçue par l'État. Il s'agit en cela d'un acte volontaire pour renforcer des projets qui ont une ampleur territoriale et bénéficier à tous les habitants.

Par 22 voix pour et 1 contre (M. Patrick campon), le Conseil municipal décide d'autoriser la participation financière de notre commune à hauteur de 10 % du montant de la dotation de soutien pour la protection de la biodiversité et la valorisation des aménités rurales, attribuée par l'État.

11. Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion de Vaucluse

La loi dite « 3DS » du 21 février 2022 et ses décrets d'application prévoient que chaque élu local devra être en mesure, à compter du 1^{er} juin 2023, de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de « lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local inscrite depuis 2015 à l'article L.111-1-1 du code général des collectivités territoriales ».

Chaque collectivité locale doit désigner ce référent déontologue par délibération.

Une réflexion a été engagée par le centre de gestion de Vaucluse (CDG84) en lien avec l'association des maires (AMV84) en vue de mutualiser cette fonction au niveau départemental.

L'association des maires de Vaucluse a informé les collectivités que le CDG84 avait décidé de proposer aux collectivités locales de son ressort géographique une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charge les démarches afin de faciliter la mise en œuvre des obligations réglementaires liées à la déontologie.

Cette mission sera exercée par le collège de déontologie mis en place en 2017 pour les agents, composé d'un magistrat et d'une fonctionnaire d'état à la retraite, reconnus pour leur expérience et leur compétence.

Pour bénéficier de cette prestation, il convient de conventionner avec le CDG84.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner en qualité de référents déontologues des élus, le collège mis en place par le CDG84 et de fixer à six ans la durée d'exercice de leurs fonctions.

12. Création d'emplois non permanents

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de répondre aux obligations d'encadrement fixées par la réglementation et de constituer ses équipes et considérant la nécessité d'effectuer des travaux de maintenance et d'amélioration sur le site des équipements municipaux de la Pinède, il est proposé la création de deux emplois non permanents :

- Un poste d'adjoint d'animation non titulaire, à temps non complet (17.50/35 heures) pour accroissement temporaire d'activité (L332-23.1°) sur le budget principal de la commune ;
- Un poste d'adjoint technique non titulaire et à temps complet pour accroissement temporaire d'activité (L332-23.1°) sur le budget annexe camping-piscine-tennis.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la création des deux emplois non permanents.

Informations :

L'état des décisions du maire du 31 août 2023 au 9 octobre 2023 ainsi que les budgets peuvent être consultés sur le site de la mairie.

■ *Travaux et améliorations de notre cadre de vie*

► Portail Catheron : aménagement local conteneur poubelles + stationnement et voirie



► Aménagement de l'îlot en montant à l'Eglise Saint Pierre



LES TRAVAUX

► Réfection de la clôture de l'Oustaou d'Anaïs

La clôture sécurisant l'extérieur de la salle avec la route départementale était fortement abimée par le temps car constituée d'un grillage souple. Afin de renforcer la sécurité et de répondre à un besoin esthétique, une reprise intégrale avec des panneaux rigides a été réalisée.

Une action supplémentaire pour améliorer notre cadre de vie à Bedoin.



► Refection chemin des Constants et de la place centrale du hameau :

Longtemps attendue, cette réalisation avait été demandée lors d'une réunion publique avec les habitants du hameau.

Fin 2023 la société COLAS a repris l'intégralité de l'emprise.

Une action grandement appréciée au hameau des Constants.



► Végétalisation du parking de Becaras :

Les services techniques ont planté 28 arbres sur le parking route de Flassan.

Comme nous nous y étions engagés, la poursuite de la végétalisation des parkings municipaux se poursuit.

LES TRAVAUX

Réfection de la peinture à l'Oustaou d'Anaïs ▶

Dans le cadre de l'entretien régulier des bâtiments. Une action bienvenue pour les futurs utilisateurs.



▶ Changement de tous les luminaires de la mairie par de l'éclairage LED :

Ces actions engagées visent à réduire nos consommations électriques donc nos dépenses de fonctionnement !!

Pose main courante rue Boncompagne ▶

Signalé par des administrés lors d'une réunion publique, nous avons sécurisé cette montée très pentue et difficile pour nos aînés et les personnes présentant des difficultés de déplacement.

Une action supplémentaire pour améliorer notre cadre de vie à Bédoin.



◀ Remplacement lampadaire HS par un candélabre photovoltaïque au hameau des Jean-Blancs.

Le choix d'un lampadaire photovoltaïque a été acté afin d'économiser un abonnement électrique.

■ A vos agendas, le carnaval se déroulera le samedi 30 mars

Attendu de pieds fermes par les petits et les grands, le carnaval aura bien lieu à Bédoin en 2024

Le samedi 30 mars à partir de 13h place de la Vigneronne.

Cet après-midi a été retenu pour un temps festif et convivial dans les rues du village et sur la place de la Vigneronne.

Préparez vos plus beaux costumes, la municipalité, le conseil municipal d'enfants et les agents du pôle EJE vous ont concocté un programme à ne pas rater.

Le Caramentran n'a qu'à bien se tenir dans l'attente de son jugement !



■ Bienvenue aux nouveaux arrivants !



La troisième édition de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu **le samedi 25 mai 2024, sur le site originel de la commune : la colline Saint-Antonin.**

Un moment convivial, de partage et d'échanges entre administrés et élus sur les hauteurs de Bédoin offrant un panorama circulaire saisissant sur le mont Ventoux et ses alentours.

La fidélité de Didier Arnaud, célèbre conteur de l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux, et de celle de Romain Dethès, conseiller municipal passionné par l'histoire bédouinaise, guidera nos « nouveaux arrivants » dans une visite au sein des ruelles de la commune et le long des remparts.

Enfin, cet accueil sera également l'occasion, pour M. le maire et son équipe municipale, d'aborder les actions engagées, les projets en cours et à venir, tout en partageant, à l'issue de cette cérémonie, le traditionnel verre de l'amitié propice aux échanges pour faire plus ample connaissance.

Pour tous les nouveaux arrivants désireux de se joindre à nous, les inscriptions s'effectuent directement auprès de l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 90 12 65 08 ou par mail accueil@bedoin.fr



■ Une nouvelle interlocutrice pour les locations de salles

Après une longue et riche carrière aux services des Bédouinais, **Nadine Lecocq prend une retraite bien méritée.** Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur son départ officiel de la collectivité.

Elle est remplacée par **Sonia Yuste** qui assurera les missions de responsable des locaux municipaux, de l'entretien, des fêtes et cérémonies. C'est désormais elle qui traitera les demandes de location de salles sur la commune.

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ce nouveau poste.

Vous pouvez la joindre au 06 30 87 96 79 et à salles.municipales@bedoin.fr

■ Nouveau commerçant, la canopée fleurie

Bienvenue à Magalie Clair, fleuriste qui vous accueillera à : " La Canopée Fleurie " 28 rue de l'Abbé-Durand.

Tél : 06 15 45 59 77

Mail : lacanopeefleuriebedoin@gmail.com

■ *Un repas offert à nos aînés de 90 ans et plus, une occasion de briser la solitude et le quotidien*



Comme chaque année, depuis la mise en place du portage de repas à domicile par le CCAS et la maison de retraite, l'équipe municipale a livré 42 plateaux-repas à nos aînés.

Pour la tournée en périphérie du village, les hameaux et les campagnes, nos aînés ont vu Éliane Colson-Barnicaud, conseillère déléguée à la solidarité et Alain Constant, maire de Bédoin leur remettre le repas du jour, pendant que Patrick Rossetti, adjoint délégué et Carole Perrin, conseillère municipale, s'occupaient du centre du village.



Un moment apprécié et attendu par les élus d'une année sur l'autre, ils peuvent ainsi dialoguer avec leurs aînés, intarissables sur la vie d'avant qu'ils évoquent avec de savoureuses anecdotes.

Un grand merci au directeur de l'EHPAD, à tout son personnel ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette belle initiative.

Ensemble, nous avons contribué à renforcer ce lien intergénérationnel indispensable, rendez-vous est pris pour 2025.



■ Les O.L.D ou Obligations Légales de débroussaillage

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque: la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de

de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage ini-



nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre.

Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge



de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux: il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est?

Débroussailler vise à réduire la masse

de végétaux. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

Qui est concerné?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

Vous êtes également concerné si vous possédez **une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs,**

et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale).

Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-forêt.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

■ La transhumance entre au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco!

Le 6 décembre 2023 l'Unesco validait la candidature « **Transhumance, déplacement saisonnier des troupeaux** » faisant ainsi entrer cette pratique au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Après un travail collectif mené depuis 2019 par des représentants de dix pays où le pastoralisme est présent (Albanie, Andorre, Autriche, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg et Roumanie), cette inscription vient honorer tous les professionnels du pastoralisme et de l'élevage. Dans un communiqué, l'ensemble de la profession se félicitait, à juste titre, de la reconnaissance de son travail :

« ... cette inscription permet de préserver des filières de qualité basées sur des systèmes d'élevage vertueux, d'entretenir les territoires pastoraux et la biodiversité afin de répondre aux exigences sociétales pour une agriculture plus durable ».

Pratique ancestrale, la transhumance découle donc d'une connaissance approfondie de l'environnement et implique des pratiques sociétales et des rituels relatifs aux soins, à l'élevage et au dressage des animaux ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles.

Depuis, c'est tout un système socio-économique qui s'est développé autour de la transhumance : la gastronomie, l'artisanat local, les festivités marquant le début puis la fin d'une saison, etc....

À Bédoin, le GAEC MONTAGARD-FERRER est le digne représentant, depuis de nombreuses années, de cette tradition qui fait rayonner notre territoire.

Chaque année, ce sont des milliers de personnes qui attendent avec émerveillement le passage des troupeaux du GAEC au centre de notre village et qui n'hésitent pas, pour certains, à les accompagner jusqu'à Saint-Estève.

► Entretien avec Rose :

« C'est notre grand-père Eugène, avec un seul mouton, qui a commencé cette belle aventure. Les années passant il a constitué son élevage ovin ici, au village.



Aujourd'hui, nous sommes sept personnes à travailler au GAEC à l'année et 9 en pleine saison.

Nous comptons près de 3 500 brebis, autant d'agneaux pour 700 mâles.

Avec ma sœur Victorine, mon neveu Thierry et mon fils Steven nous avons la responsabilité des naissances à la bergerie. Les garçons sont nos bras, et il en faut (!), tandis que ma sœur et moi gérons les mises - bas, le bien-être des brebis après les naissances.

Mais le vrai berger c'est mon frère Aimé. C'est le gardien de nos troupeaux en pâturage, au Ventoux et sur les communes alentour.

Une des tâches les plus importantes est celle qui consiste à faire prendre le bain aux troupeaux afin d'anéantir les parasites qui viennent s'incruster dans la peau de nos bêtes et déclencher toutes sortes de maladies. Le produit utilisé est sans aucun risque sur la santé animale et répond aux normes imposées.

À chaque opération de ce type, ce sont plus de 5000 têtes qui sont passées par les bacs ce qui équivaut à une journée pleine de travail sans interruption pour tout le personnel.

Pour la journée de la désormais célèbre transhumance du mois de juin, après les bains c'est la bénédiction des troupeaux avant le départ en estive. Nous avons de plus en plus de personnes qui viennent à la bergerie assister à ces rituels importants avant le grand départ pour plusieurs mois dans le Ventoux et en Savoie.

Notre passage au cœur du village est toujours un événement: le nombre de visiteurs et de locaux, rassemblés sur les trottoirs, ne cesse d'augmenter et j'avoue que cette présence est gratifiante pour notre profession qui a tendance à être en perte de vitesse...

Vous l'aurez compris, notre métier est un métier passion: pas de congés, une vie privée qui doit s'adapter à la réalité des troupeaux et des conditions extérieures qu'elles soient climatiques ou autres... avec notamment la problématique « loup » qui est bien réelle.

Heureusement, le soutien affiché aux agriculteurs par la population française durant ces dernières semaines nous a réconforté dans nos choix à rester ancrés dans nos valeurs de bergers.



Malgré les contraintes administratives, l'empilement des directives successives venues de l'Europe, la surveillance permanente pas satellites de nos troupeaux, rien ne nous fera renoncer à nos existences de bergers au cœur de notre territoire de prédilection »

■ Finalisation de la mise en sécurité de nos écoles communales

Les derniers événements tragiques rencontrés dans nos écoles et à leurs abords nous inquiètent et nous alertent sur les moyens à mettre en œuvre pour préserver le corps enseignant, les écoliers et le personnel.

La réglementation s'est renforcée à ce niveau, avec comme consigne, le besoin impératif d'isoler les enfants du public extérieur mais aussi d'éloigner tous les stationnements à proximité des groupes scolaires.

À ce jour nous avons l'école maternelle et la partie haute de l'élémentaire isolée du public avec aucune possibilité de stationner aux abords directs.

À la demande du directeur et de l'équipe pédagogique, nous avons tenu à engager les travaux de sécurité restant sur la partie basse de l'école élémentaire devant la place de la

République avec:

- La pose de plots amovibles devant la grille de l'école primaire (plots retirés durant la période estivale).
- L'installation d'une caméra de vidéosurveillance
- La pose d'un écran sur la grille existante pour isoler les écoliers du public.

Si la mise en sécurité de nos enfants et des enseignants est devenue l'une des priorités nationales, elle l'est tout autant au niveau local!



■ Saint Valentin

À l'occasion de la diffusion de vos messages d'amour organisée pour la saint Valentin, nous avons reçu ce touchant poème que nous avons décidé de publier.



L'Amour n'est pas à vendre.
Il ne faut s'y méprendre.
L'Amour sans condition
Une œuvre d'art, une partition.
Un cœur inaltérable
Un diamant taillé, impalpable.
L'Amour,
C'est tous les jours...
Du simple, de l'agréable
D'une profondeur insondable.
L'Amour engendre la beauté.
Il faut le cultiver...
Vivre son cœur avec son sourire
Partir en éclats de rire...
Chanter la vie,
S'éclaire à l'infini
Des possibles dans l'épanouie.
L'Amour c'est le parfum d'une fleur
Qui te va droit au cœur.
À chaque instant, l'amour te prend et t'emmène
Sur un chemin bordé de : Je t'aime!

Brigitte Clopchar

■ Procédure de reprise des concessions en État d'abandon

Pour des questions de sécurité, de place et d'entretien du cimetière principal, la commune est amenée à effectuer une procédure de reprise des emplacements abandonnés.

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon vise à concilier la garantie des droits des familles, le respect dû aux défunts et les impératifs de bonne gestion du cimetière.

Elle est autorisée par le Code général des collectivités territoriales et repose sur trois critères cumulatifs :

- Concession de plus de trente ans d'existence

- Dernière inhumation effectuée il y a plus de 10 ans
- État d'abandon

La procédure de reconnaissance d'abandon de concession est immédiatement interrompue dès lors qu'un ayant-droit manifeste son souhait de conserver la concession et s'engage à effectuer les travaux nécessaires à sa remise en état.

La commune n'ayant pu retrouver les descendants ou successeurs des concessionnaires, toute personne en mesure de fournir des informations sur lesdites concessions est invitée à se rapprocher du service de police municipale (tél : 04.90.65.96.32 police@bedoin.fr).

Les projets de création et d'extension des cimetières communaux (village, les Baux) permettront aux administrés d'anticiper l'acquisition d'une concession.

Liste des concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon et des sépultures en terrain commun dans le cimetière de Bédoin

N° Ordre	Carré/ Allée	Famille	Observations
1	A-2	REYNARD Charles	PERPETUELLE
2	A-6	FRUCTUS	PERPETUELLE
3	A-37	BLANC François	PERPETUELLE
4	B-11	BRUNET Casimir	PERPETUELLE
5	B-16	COUTELEN Philippe	PERPETUELLE
6	B-44	GAUTIER /BLANC	PERPETUELLE
7	C-31	BLANC Félicien /Léonie	PERPETUELLE
8	C-36	PASTOURET Eugène	PERPETUELLE
9	C-37	CONSTANT	PERPETUELLE
10	C-45	GOBELIN MERINDOL DENANTE	PERPETUELLE
11	E-5	TETON Emile	PERPETUELLE
12	E-41	NARETTO EMIN Rose	PERPETUELLE
13	E-46	BISIO CHAUVET	PERPETUELLE
15	E-50	BLANC Emile	PERPETUELLE
16	E-51	GERVAL	PERPETUELLE
17	E-58	MARTIN Emile	PERPETUELLE
18	H-7	BOYAC Jules	PERPETUELLE
19	H-21	JACOTTET Albert	PERPETUELLE
20	H-25	AUGIER Maurice	PERPETUELLE
21	I-6	FOURNERY Félix	PERPETUELLE
22	I-12	DUFOUR/GRANIER	PERPETUELLE
23	G-2	BERTHE Roger	TERRAIN COMMUN
24	G-6	ORTEGA	TERRAIN COMMUN
25	G-12	DONATO Louis	TERRAIN COMMUN
26	G-16	LELIEVRE	TERRAIN COMMUN
27	G-17	REY Berthe	
28	G-20	FERRAGNE Françoise	TERRAIN COMMUN
29	F-12 bis	COLLET/FLORENT	
30	Ext 1 C-4	DROUET Pierre	PERPETUELLE

■ Notre bibliothèque de Bédoin

► Une bibliothèque pour vous servir!

La variété des activités de la bibliothèque municipale est probablement à l'origine de son succès auprès des Bédouinains, mais aussi auprès de la soixantaine de lecteurs originaires des communes voisines.

Le bilan d'activité 2023 nous rappelle que plus de 130 nouveaux inscrits ont passé la porte de l'établissement cette année. Bédouinains, vous êtes un peu plus de 11,6 % de la population (12,5 % au plan national) à emprunter régulièrement (10250 prêts enregistrés) les quelques 5700 documents mis à votre disposition et régulièrement renouvelés. En effet, 500 nouveautés viennent annuellement enrichir les rayonnages de la bibliothèque, complétées aujourd'hui par une offre de ressources numériques (films, presse en ligne, cours, e-books...) consultables 24/24 de chez vous. Les bibliothécaires veillent à satisfaire tous les goûts et tous les publics et restent à l'écoute de vos suggestions.

Côté animations, plus de 22 propositions différentes ont été programmées, aussi bien pour les adultes que pour les enfants (heures du conte, club lecture, conférences, rencontres d'auteurs, présentation de la rentrée littéraire, spectacles, expositions, stage de formation à la lecture à voix haute, ateliers créatifs, d'écriture, ateliers tablette enfants et seniors, théâtre, ...). 1622 personnes en ont profité.

Voici quelques nouvelles propositions à ne pas manquer ce printemps:

- Une permanence informatique gratuite proposées par les

conseillers numériques du service Livre et Lecture du département de Vaucluse aura lieu à la bibliothèque tous les 2^e mardis du mois, soit les mardis 9 avril, 14 mai et 11 juin, de 10 h à 12 h: lors de RV individuels de 30 mn, vous pourrez vous faire accompagner pour résoudre les problèmes rencontrés lors de l'utilisation votre ordinateur, tablette ou smartphone. Mardi 12 mars, c'est un atelier thématique « Naviguer en sécurité sur internet » qui a eu lieu. Ces ateliers sont gratuits, sur rendez-vous obligatoire, auprès des bibliothécaires.

- Le club de lecture « Lire à tout vent » se réunira les mercredis 3 avril 15 mai et 5 juin, à partir de 17h30 et jusqu'à 20 h, salle du conte lu du centre culturel. Pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres!

- « L'Heure du conte » continue d'enchanter petits et grands! Dernier rendez-vous de la saison le 10 avril à 17 h, salle du Conte lu. À partir de 4 ans. Entrée libre.

- Les Ateliers Numériques sur tablettes pour seniors ne désemplissent pas: un atelier « mémoire » a été programmé le jeudi 14 mars, de 10h à 12h. Entretenir ses facultés cognitives grâce à des applications ludiques, c'est tout simple! Les tablettes ont été mises à disposition par la bibliothèque et l'ambiance était conviviale.

- Le « Printemps des poètes » a été dignement célébré le samedi 16 mars à 14h30, salle du conte lu.

Pour cette édition, la bibliothèque vous a proposé un après-midi autour du Haïku, ce court poème japonais. Le comédien Philippe Bialade a présenté un florilège, lu en japonais et en français, puis commenté. Un atelier d'écriture de haïkus a suivi cette présentation.

- Pour les enfants, pendant les vacances de printemps, des ateliers sont proposés:

Vendredi 26 avril de 10h30 à 12 h, atelier créatif pour les 4-6 ans. Sur réservation.

Vendredi 3 mai de 10h30 à 12 h, atelier tablette « Viens sampler et mixer sur tablette! » pour les 7-11 ans. Sur réservation.

- Pour mémoire, si vous êtes domicilié sur la commune, l'abonnement à la bibliothèque est gratuit! Votre carte vous permet également d'emprunter dans toutes les autres bibliothèques du réseau de la CoVe!



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h
Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h
Jeudi et Vendredi 16 h/18 h
Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

■ Les traversées villageoises

Notre village séduit par la beauté des paysages qu'offre son territoire, le mont Ventoux, grâce à un potentiel exceptionnel attire les sportifs de pleine nature.

Bédoin souhaite aussi valoriser sa qualité de vie mais aussi la richesse de son patrimoine et de son histoire qui n'ont sans doute pas livré tous leurs secrets...

Si vous êtes curieux, attachés au patrimoine culturel, historique, naturel de Bédoin, l'application numérique wivisites vous invite à une déambulation en toute autonomie et à votre rythme à travers notre village pour en découvrir les richesses et quelques mystères.

Deux parcours s'offrent à vous en fonction du temps dont vous disposez, de votre forme physique, de votre équipement (des chaussures confortables sont recommandées pour la colline dominant le village).

Le plus long débute à l'office du tourisme, vous fait cheminer dans le centre du village mais aussi vers le magnifique point de vue qu'est la colline Saint-Antonin, site de l'ancien château, de l'Église primitive.



Vous pourrez alors poursuivre en direction de la chapelle de Bécaras, édifice qui évoque « l'affaire de Bédoin » pendant la Révolution française.

Une vidéo, des textes et des interviews vous donneront quelques clés pour mieux connaître notre passé.

Cette réalisation s'inscrit dans un projet plus global, coordonné par le service culturel de la CoVe et concerne 3 communes : Malaucène, Mazan et Bédoin.

Celui-ci répond à plusieurs objectifs :

- **valoriser un patrimoine culturel et historique exceptionnels avec un parcours urbain axé sur la mobilité douce, destiné à tous les publics (habitants, touristes, familles, passionnés d'histoire)**



- reconquérir et dynamiser les centres de villages parfois délaissés en incitant à mieux les connaître et à les aimer

- diffuser et valoriser le patrimoine dans le cadre de la convention « Pays d'art et d'histoire » qui lie les villages de la CoVe au ministère de la culture

- harmoniser les supports sur tout le territoire de la CoVe

- redonner leur place aux piétons dans le cœur des villages en valorisant la mobilité douce.

Chaque village a décliné le projet global « à sa façon ».

À Bédoin, les ressources locales ont été sollicitées : historiens, érudits locaux, passionnés de patrimoine ont bénévolement partagé leur savoir et leur temps pour valoriser notre offre culturelle.

Nous tenons à les en remercier ici. Ils ont été étroitement associés à l'élaboration du contenu.

Le partenariat avec la CoVe, a permis de réduire les coûts.

La traversée villageoise a été financée par la commune pour 20 % et par une subvention Leader GAL Ventoux pour 80 %.
Coût pour la commune : 4569,33 €.

Ce projet faisait partie de notre programme, nous avons pu intégrer un programme CoVe sur ce sujet, la collaboration a permis d'optimiser les coûts mais surtout d'aboutir ra-



LES TRAVERSÉES VILLAGEOISES

Explorez BEDOIN

avec l'appli **Wivisites**

PARCOURS



COURT 1H



LONG 2H

Flashez le QR Code et partez à la découverte de son histoire et de son patrimoine !

La visite vous a plu ? Découvrez Les Traversées Villageoises de Mazan et Malaucène !
Rendez-vous sur mazan.fr et malaucene.fr



pidement à une solution interactive.

Il est évolutif, de nouvelles recherches ou parcours pourront être intégrés (ex : Les hameaux).

Il est désormais réalisé, seuls 2 lutrins restent à installer.

Bonne balade à toutes et à tous

■ Comité Environnement Biodiversité Transition Énergétique – Cadre de vie

Mercredi 28 janvier, le comité se réunissait avec à l'ordre du jour la problématique liée à la prolifération du frelon asiatique.

Rapidement un consensus était trouvé pour faire l'acquisition de 250 pièges qui ont été mis gracieusement à votre disposition afin de mailler le territoire.

Ce dispositif reproductible chaque année, permettra de limiter la pression de prédation sur la biodiversité.

La présidente du comité et ses membres restent attentifs non seulement à l'environnement et au cadre de vie mais également aux acteurs qui en dépendent.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos apiculteurs locaux, Martin Puech et Philippe Torregrosa.



■ Passage de la borne de sulfatage de l'Espalette sur l'eau du canal



Nous poursuivons notre programme pour raccorder les bornes de sulfatage sur le canal de Carpentras à chaque fois que cela est possible

▶ **objectif :**

accompagner le monde agricole tout en préservant la ressource.

NB : Désormais 5 bornes sont raccordées au canal de Carpentras.

▶ **Réduction des coûts.**

▶ **Préservation de l'environnement.**

■ Club le Ventoux de Bédoin

Pour Les Jeunes de 60 ans et plus.

Pour 2024, le Club Le Ventoux propose tout un programme de voyages à la journée. Ouvert à toute personne, même si elle n'est pas adhérente à notre club et venant des extérieurs de Bédoin.

► **Février 2024:** Déjeuner spectacle au Cabaret Le Castel

► **Mars 2024:** Fruits de mer à la Ferme marine à Marseillan

► **Avril 2024:** Bouillabaisse au Brusc et petit train à Toulon

► **Mai 2024:** Déjeuner Buffet à Villeneuve Les Maguelone

► **Septembre 2024:** Aigues-Mortes et les Salins

► **Octobre 2024:** Carrières de Lumières aux Baux De Provence

► **Novembre 2024:** Porcelet à la broche à la Terrine dans la Drôme

► **Décembre 2024:** Repas de fin d'année payant à Bédoin

Pour plus de renseignements sur les activités autres que les voyages de notre club

**Veillez contacter :
Serge Brezout, responsable du club au 06 74 60 62 33**



■ Fêtes des lumières



Pour cette troisième édition de la fête des lumières tout a été pour nous, du beau temps, une belle fréquentation et de la convivialité, le karaoké, la buvette et les petits stands de commerçants ont eu beaucoup de succès. Cela a été un bel encouragement pour toute l'équipe de bénévoles qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de cette belle soirée.

D'ailleurs je les remercie tous, ainsi que la municipalité et ses agents pour l'investissement de chacun.

■ CNBP

Présent depuis plus de 55 ans à Bédoin (le Domaine de Bélézy a ouvert en 1967), le naturisme est une réalité bien connue des Bédoinais (es).

Les structures naturistes (le Domaine de Bélézy et le Club Naturiste de Bélézy-Provence) sont fédérées au sein de la Fédération française de naturisme qui regroupe 140 associations et 120 structures commerciales. La Ffn est la première destination naturiste mondiale et la région PACA-Corse se trouve dans les premières régions accueillant des naturistes.

Comme toute association, la Ffn tient chaque année son Assemblée Générale. Tous les trois ans, cette AG prend la forme d'un congrès avec un travail de fond sur les orientations des prochaines années et l'élection du (de la) président(e).



En 2024, le congrès de la Ffn se tiendra sur la Domaine de Bélézy. C'est un événement important qui se déroulera du 24 au 26 mai et regroupera plusieurs centaines de participants venus de toute la France ainsi que des délégations étrangères.

Le lieu et la région choisis pour ce congrès sont particulièrement attractifs.

Le CNBP, partie prenante de l'organisation de ce congrès, proposera aux participants de découvrir le village de Bédoin et des sites remarquables aux alentours.

■ *Asso Expos des Baux*

Après une saison 2023 bien remplie qui a vu défiler dans la fraîcheur de la Remise, Bédouinains et fidèles résidents temporaires (venant de régions et pays divers), notre petite équipe a repris les visites d'Ateliers d'artistes à Bédoin et en Vaucluse.

La saison passée ayant permis de nouvelles rencontres, ou bien confirmé des contacts fidèles avec Peintres, sculpteurs, céramistes connus ou plus confidentiels.

► **Ont donc été sollicités:**

- le sculpteur et photographe Alain Bernegger,
- les Peintres: Pascal Barat, Francis Glénat
- et les céramistes Brueder qui nous feront le plaisir d'exposer avec deux de leurs enfants, artistes plasticiens.

Un projet va se concrétiser: celui d'atelier(s) de Land Art en direction d'un public élargi: enfants, jeunes et adultes animé(s) par Alain Bernegger dans des lieux qui restent à définir.



Comptant sur la curiosité de nos visiteurs aux vernissages les mercredis soir, nous leur réserverons le bon accueil chaque fin de semaine du jeudi au dimanche depuis la dernière semaine de juin à la mi-août.

■ *La croisée*

La saison 2023 a permis à La Croisée de valider le choix d'évènements "croisés, avec la poésie et le vin, la peinture et la musique, la cuisine et le provençal. Après le "Vin qui danse" (10 mars), le thé dansant façon vigneronne, nous poursuivons nos activités: cuisine et peinture, théâtre et histoire locale, vin et poésie (repris dans trois domaines viticoles de trois communes du Territoire), et contes de la "rabasse" pour terminer l'année. À la demande générale, le banquet provençal précédé d'un cours de cuisine en provençal sera réédité fin septembre.

Des contacts fructueux ont été pris avec plusieurs associations de la commune, en cohérence avec l'objectif de la création d'un Tiers Lieu, ouvert, où l'échange, le partage et le faire ensemble régneront en maîtres.

L'idée d'un lieu fait son chemin, les travaux préalables et les réflexions indispensables sont en cours avec bonne volonté. Affaire à suivre donc. Rejoignez-nous, vos idées seront les nôtres. www.letierslieudebedoin.org

■ *En forme à Bédoin*

Après avoir participé à la fête des associations en septembre et rencontré de nouveaux adhérents, l'Association En Forme à Bédoin poursuit ses activités avec un record d'inscriptions pour cette année puisque nous sommes, à ce jour, 106 adhérents. Notre nouveau cours « FitForm » le mercredi matin, remporte un franc succès, avec en retour la satisfaction de nos adhérents.

Les membres du bureau, nous remercions chaleureusement les adhérents pour leur confiance et durant un moment bien sympathique et convivial, nous avons partagé la Galette le 20 janvier 2024 avec bon nombre d'entre eux. Sportivement.

Contact:

06 12 75 40 66

secretariat@enformeabedoin.com

www.enformeabedoin.com



■ Festival « La Chanson d'abord »



Les 22, 23 et 24 mars 2024 se tiendra à Bédoin la première édition du festival « La Chanson d'abord », qui offrira un coup de projecteur sur cinq auteurs-compositeurs-interprètes de la nouvelle scène française : Dani Cohen-Constant, Thomas Pitiot, Annakim, Faustine et François Césaria.

Au programme, 5 concerts à l'Oustaou d'Anaïs, portés par des talents aux univers éclectiques et sensibles ; 1 atelier de chant choral et 1 conférence chantée, ouverts à tous, pour donner ensemble de la voix sur des standards de la chanson française ; des moments divertissants, qui favorisent les échanges et la rencontre avec les

artistes, à partager en toute simplicité, dans une ambiance chaleureuse et festive. Une équipe de bénévoles joyeuse et enthousiaste travaille d'arrache-pied pour vous offrir une parenthèse enchantée et... en chansons !

Plus de détails sur le festival et les artistes invités sur www.festival-chansondabord.fr et <https://www.facebook.com/lachansondabord>

Réservez vite vos places sur www.helloasso.com/associations/chansons-sensibles/evenements/la-chanson-d-abord

Une question ? Contactez-nous au 06 82 86 79 68 et par mail à festivalbedoin@outlook.fr

■ L'association Easy Krav Maga (EKM) à Bédoin



L'association sportive « EASY KRAV MAGA » vous propose des cours de selfdéfense issus du Krav Maga ; des gestes simples basés sur nos réflexes afin de pouvoir se défendre face à tous types d'agressions, des techniques de pieds-poings, de la remise en forme et de l'opérationnel fitness.

Les cours s'adaptent à tous les publics, de tous niveaux.

Vous pouvez venir faire un cours d'essai tout au long de l'année.

Les cours de la section adultes (à partir de 15 ans) se déroulent tous les mardis de 18h00 à 19h20 à la salle des sports de Bédoin.

■ Les Flous du Ventoux s'exposent à l'EHPAD pour leur dixième anniversaire

Le club photo « Les Flous du Ventoux » est désormais reconnu pour la qualité de son travail. Il est donc maintenant de plus en plus sollicité pour exposer lors d'évènements organisés par d'autres associations de la commune. Depuis deux ans les « Flous » participent ainsi au festival « Pinard, Polar » organisé par fondus au noir et depuis deux ans également à la « fête des hameaux en lumière ». Mais c'est entre les murs de la maison de retraite Albert Artilland

que les photographes exposent aujourd'hui leurs clichés à la demande des animateurs. Nos aînés mais aussi les familles, les visiteurs et le personnel peuvent ainsi profiter d'une animation culturelle de qualité et voyager sans se déplacer à travers l'univers de nos photographes amateurs. Une belle façon de fêter ce dixième anniversaire du club photo du village par le partage.



■ Bédoin Judo

Comme chaque fin d'année le Bédoin Judo a fêté Noël avant l'heure avec les membres du club et les adhérents (enfants et adultes) qui nous ont fait l'amitié de nous rejoindre.

À cette occasion, comme chaque année, un cadeau était remis à chacun des licenciés (cette saison un sac de sport floqué Bédoin Judo) qui a eu beaucoup de succès.

C'est donc le 18 décembre qu'après les cours en commun, enfants, adultes et

parents se sont retrouvés autour d'un goûter/apéro.

Le 3 février se déroulait à Mazan le 2^e tour de la coupe Fuji. Plusieurs jeunes judokas (sur la photo) y ont défendu les couleurs de Bédoin et si pour la plupart c'était leur 1^{re} compétition, ils ont tous montré une réelle motivation et combativité ayant ainsi occasionné une belle réussite à la plus grande joie des entraîneurs et parents accompagnants.

Renseignements : 06 22 48 15 04



■ Association Résonance

L'association Résonance vous propose des ateliers créatifs, tels que la création de Bracelets en pierres naturelles, ainsi que des initiations. Ils se déroulent les samedis matin au Centre Culturel, uniquement sur réservation. Les ateliers sont animés par Sophie Ferré.

Tous les événements et inscriptions se trouvent sur Helloasso, via le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/resonance-association>

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook @resonanceasso

**Renseignements :
07 86 91 88 74**



■ Du nouveau à la MJC

Un début d'année à la MJC marqué par la prise de fonctions du nouveau Bureau : Emilie PERRET devient Présidente, Dominique BOSSOUTROT, Vice-Présidente, Marion GOSETTI Trésorière. Marie-Jo BIANCHI est toujours secrétaire. C'est désormais un CA de 13 membres qui s'attellera à poursuivre les travaux déjà engagés et développer de nouveaux projets.

Au programme d'ici l'été : des stages variés aux petites vacances (arts plastiques, danse, sports insolites, etc.) et 2 spectacles :

▶ le 6/04, un spectacle Humour et chansons avec les « Boute-en-Train » pour un hommage à Brassens et Devos, « réunis » sur scène pour la première fois pour jouer avec les mots

▶ Le 18/05, ce sera du théâtre avec « Au théâtre chez soi » : extraits de la pièce « Musée Haut Musée Bas », humour grignant de J-M RIBES.

Nous pensons aussi organiser des événements ponctuels qui restent à définir pour partager des moments conviviaux, culturels et sportifs !

En attendant, nous vous retrouvons bien sûr tout au long de la semaine pour vos activités habituelles. Suivez notre actualité sur nos réseaux et nos affichages pour être tenus au courant de nos activités exceptionnelles et/ou échanger avec nous.

**Renseignements et contacts :
Secrétariat : 04 90 65 95 66
secretariat@mjcbedoin.org**

■ Mémoires de Bédoin et du Ventoux

Revue historique & culturelle
de
Bédoin & du Ventoux



Publiée par l'association
Mémoires de Bédoin et du Ventoux

Novembre 2023 - numéro 6

L'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux a tenu son assemblée générale le vendredi 19 janvier 2024 à l'Oustau d'Anaïs. Le bilan moral et financier de l'année 2023 et nos projets pour 2024 ont été adoptés à l'unanimité par les 50 adhérents présents et les 20 autres qui avaient donné leur procuration.

De nombreuses visites guidées, des conférences et deux publications ont marqué cette année 2023.

Vous trouverez à la librairie L'astucieuse renarde de Bédoin, les derniers exemplaires de notre Revue historique & culturelle de Bédoin & du Ventoux n° 6 (13 €) et quelques Carnets de conférences des Rencontres historiques de Bédoin & du Ventoux (15 €) supplémentaires qui étaient épuisés.

Au sommaire du 6^e numéro de notre revue historique: Bédoin ou Bédoin? Histoire de la maison consulaire de Bédoin, Histoire d'un lavoir de Bédoin, La Mède et ses dérivations, Bédoin il y a 300 ans, Tourisme et sport à Bédoin et au Ventoux de 1890 à nos jours, et nos rubriques habituelles: anciennes photos de classes, témoignages, généalogies et histoire des familles de Bédoin... 108 pages pour découvrir l'histoire et le patrimoine de notre village.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter:

memoiresbedoinventoux@gmail.com

Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site:

www.memoires-bedoin-ventoux.fr

■ Musica Bédoin

Musica Bédoin poursuit l'élargissement du répertoire et le rajeunissement des œuvres présentées avec la programmation de l'année 2024.

Après le concert flûte et violoncelle qui a suivi l'assemblée générale du 24 février, c'est la pianiste de renommée internationale Cordelia Williams qui viendra donner un récital le 6 avril à la Grange Piquet. Nous accueillerons les

sœurs Pigaglio, originaires de Mazan, pour un duo harpe et flûte. La relation amoureuse de Chopin et George Sand sera évoquée en paroles et en musique en juin. Pour le concert événement du 30 août, le music-hall sera à l'honneur avec un spectacle de comédie musicale en plein air. Octobre verra se produire le trio Séraphin, conduit par Cordelia Palm, premier violon de l'orchestre d'Avignon. L'année s'achèvera avec



l'évocation de S Prokofiev dans le cadre des conférences "A la découverte de".

Toutes informations disponibles sur notre site (www.musicabedoin.org). Tous les adhérents accèdent aux concerts avec un tarif réduit.

■ Association des 7 virages

Pour la seconde année, l'écurie des sept virages se devait de terminer l'année en beauté.

Nous avons renouvelé le rassemblement statique de véhicules anciens et de prestige sur le parking de la route de Carpentras la matinée du 31 décembre. Je répète qu'il ne s'agit absolument pas de pousser les gens et les moteurs à gravir le géant de Provence comme cela a été évoqué mais au contraire de regrouper des gens passionnés qui discuteront autour de leurs véhicules le temps d'une matinée. Et autour d'un café ou d'une boisson chaude accompagnés d'une viennoiserie offerts par le club.

Le Clos Marceau de Bédoin a proposé une petite restauration excellente à tel point que son stock de frites a été insuffisant pour répondre à la

demande! Merci aux membres et amis de l'association qui nous ont aidés à préparer et à mener à bien la tenue de notre stand.

Un grand nombre de clubs avec qui nous collaborons a répondu une nouvelle fois présent à notre initiative et se sont félicités de ne pas avoir tenté la montée du Ventoux eu égard aux encombrements sur la route!

Ce fut une journée conviviale qui a regroupé environ 300 véhicules de toutes marques, de tous âges.



■ Bédoin, à petits points

Le club s'est diversifié, en plus de la broderie, nous faisons du cartonnage et des tableaux en relief. On se réunit pour le cartonnage et les tableaux, salle des jeunes le mardi de 13h30 à 17 h, le jeudi de 9 h à 12 h et au centre culturel pour la broderie tous les mardis de 14 h à 18h30 ainsi que les jeudis de 14 h à 18h30. Venez - nous rejoindre.

Contact :
FARAVEL Yvette - 06 74 41 91 14

■ Taxi Pantai

La neuvième édition du Bal Lou Folk a été à nouveau un beau moment de partage, de musique, de danse, de rencontre entre gens d'ici et d'ailleurs, des enfants aux grands-parents...

C'est grâce à une fabuleuse équipe de bénévoles et tous les soutiens que Taxi-Pantai peut se lancer chaque année dans de nouvelles aventures et embarquer à son bord toujours plus de rêveurs actifs!

MERCI à tous ceux qui, par leur soutien, leurs dons, leur présence, donnent à toute l'équipe le goût de continuer le voyage! RDV à la fin de l'année pour la 10^e édition!!!

Vous retrouverez également au cours de l'année La Barrulade de printemps, stage et concerts au Moustier.



Pour vous tenir informés, inscrivez-vous à la LETRA : www.taxipantai.com

■ *Bédoin se mobilise pour le photovoltaïque*

Comme annoncé dans le précédent Passadou, la commune de Bédoin a décidé de faire installer des ombrières solaires sur l'aire d'hivernage des caravanes de son camping municipal. Elle a confié ce projet – étude, financement, construction, exploitation – à la coopérative CIBRAV.

CIBRAV (les Citoyens Branchés du sud Ventoux) est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Créée en octobre 2021 par un petit groupe de citoyens motivés et avec le soutien de l'ALTE Agence Locale de la Transition Énergétique, cette coopérative a rejoint les 347 coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable déjà existantes et labellisées en France.

► **Dans le contexte d'urgence climatique qui est le nôtre, CIBRAV a pour missions de :**

- Produire une énergie locale et renouvelable.
- Accompagner concrètement un large public dans la transition énergétique.

► **CIBRAV regroupe actuellement 91 sociétaires composés de :**

- 4 Collectivités publiques (le Parc Naturel Régional Du Mont Ventoux, la CoVe, Crillon-Le-Brave et le SEV (Syndicat d'Énergie Vauclusien) bientôt rejointes par les communes de Mazan et Bédoin.

- 6 partenaires privés (entreprises)
 - 81 habitants du Comtat Venaissin.
- **CIBRAV travaille actuellement sur trois projets :**

- 100 m² de panneaux (21kWc) sur le toit du « Mas de l'Arbonne » à Crillon-Le-Brave: travaux en cours.
- 1 500 m² (300kWc) d'ombrières sur le parking de « La Boiserie » à Mazan: travaux prévus été 2024.
- **1 500 m² (300kWc) d'ombrières sur l'aire de stationnement des caravanes à Bédoin: travaux prévus en 2025.**

Ce projet des ombrières à Bédoin repré-

sente, pour CIBRAV, un nouvel investissement de 460 000 € qui sera financé à 20 % sur fonds propres et le reste sur emprunt bancaire. CIBRAV a donc besoin de la participation du plus grand nombre possible de Bédouinains pour constituer ces fonds propres.

C'est ce qui concrétisera la volonté de la commune de Bédoin et de ses habitants de conserver la maîtrise de l'énergie et des revenus générés. En effet l'électricité produite sera locale, décarbonée et, bientôt autoconsommée. Cette réalisation permettra donc de produire des économies de long terme pour la commune et donc pour ses habitants.

Pour que ce projet soit encore plus le projet des habitants de Bédoin,

Venez rejoindre les 25 Bédouinains qui sont déjà sociétaires.

Pour s'informer : Réunion publique organisée par CIBRAV et la Mairie de Bédoin

Judi 11 avril 2024 à 18 h 30 à l'Oustaou d'Anais

Pour mieux connaître la coopérative CIBRAV et pour devenir sociétaire :

www.cibrav.fr



■ *Ventoux Trail Club à Bédoin*

Un club qui grimpe!

Ce club de traileuses et traileurs a été créé en 2013. Un club qui conquiert chaque année de nombreux adhérents par sa bonne humeur et ses entraînements divers et variés.

Nous nous retrouvons 2 fois par semaine les lundis et mercredis de 19 h à 20h30, pour des entraînements adaptés à tous les niveaux et encadrés par un coach diplômé Romain Fagot.

En 2 ans les adhésions ont doublé, nous en sommes ravis et nous remercions tous nos adhérents pour leur confiance, leur partage, leur bienveillance, leur entraide, leur joie.

Aujourd'hui le club ne compte pas moins de 50 inscrits. Chacun y évolue à son rythme et avec ses propres objectifs.

De nombreuses participations à des trails locaux, régionaux et d'autres pour gravir l'île de la Réunion sur le mythique ultra trail « la diagonale des fous », un grand bravo à Sophie et Maxime.

En 2022, nous avons donné naissance au Trail le « Ventouret » avec deux parcours: 12 km et 24 km. Il se déroule chaque



année le 2^e dimanche du mois de novembre. 91 inscrits en 2022 et 160 inscrits en 2023. Merci à tous les participants et bénévoles.

Nous remercions nos nombreux partenaires: la mairie de Bédoin, la cave coopérative de Bédoin, les nougats Sylvain à Saint Didier, le magasin Running Conseil à Avignon, l'association Trail the World à Bédoin, l'agence immobilière Bercy, le magasin U Utile de St Pierre de Vassols.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet: www.ventouxtrailclub.com.

N'hésitez pas à nous rejoindre!



Vous aimez jouer avec les mots ?

Venez découvrir de façon ludique le riche vocabulaire de la francophonie dans une ambiance conviviale. Nous jouons en formule « duplicate » : l'ensemble des joueurs a les mêmes lettres à chaque tour de jeu pour éliminer le hasard. Nous vous accueillerons pour deux séances d'essai sans engagement de votre part, avec prêt du matériel si nécessaire.

**Tous les mercredis à 14 heures
au centre culturel, 1^{er} étage, salle du conte lu.**

Initiation aux techniques de jeu.

**CONTACT : Guy DURAND
06 18 89 18 31**

Mail : superdurand84@laposte.net

■ *Bédoin en transition*

Dans notre dernière tribune, nous évoquons l'importance de « retisser du lien entre les habitants et de faire naître une cohésion autour d'un projet de village ». La culture est un formidable vecteur de lien social, c'est pourquoi il est important pour une commune comme Bédoin de se doter d'un véritable projet culturel et de définir des objectifs ambitieux dans les domaines de l'éducation, de la création et de la diffusion :

- encourager les pratiques culturelles et aider ceux qui enseignent les disci-

- plines artistiques ;
- soutenir les artistes locaux dans leurs démarches créatives (résidences, aides individuelles et subventions aux structures dédiées à la production, etc.) ;
- aider à la programmation ou participer à la diffusion de talents émergents pour les faire connaître au grand public ;
- démocratiser la culture, sensibiliser et développer l'accès de tous les publics.
- lancer une réflexion sur l'aménagement de la "Caserne" afin que Bédoin

puisse disposer d'une véritable salle de spectacles

La commission municipale mise en place entend valoriser le patrimoine local et l'histoire de Bédoin. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Cela ne constitue pas un projet culturel. Nous avons la chance de compter sur notre territoire des artistes et des associations très impliqués. Donnons-leur les moyens de leurs ambitions et aidons-les à rayonner au-delà de notre commune.

■ *Bédoin Ventoux avec vous*

Il est indispensable d'agir sur la démographie. Un temps sur la sellette, nous sommes satisfaits d'apprendre que notre classe de maternelle ne fermera pas. Nous restons attentifs et solidaires avec les parents d'élèves et le personnel enseignant. Mais soyons lucides, vu l'évolution démographique défavorable de Bedoin, ce sujet sera de nouveau d'actualité tôt ou tard. Face à ce déclin annoncé, posons-nous quelques questions : Y a-t-il plus de naissances que de décès ?

Des emplois attractifs et en nombre suffisant sont-ils créés à Bedoin ? Nos jeunes ont-ils les moyens de rester au village, y trouver un emploi stable, un logement financièrement accessible ? Bedoin attire-t'il suffisamment de jeunes couples pour les mêmes motifs ? Tous les moyens sont-ils mis en œuvre pour diversifier nos atouts économiques ? Peut-être avez-vous des doutes ... et comme nous, vous pensez qu'il manque un vrai projet d'avenir, structuré et accompagné de choix financiers forts pour

redynamiser en profondeur l'attractivité de Bedoin sur le long terme. Le « bien vivre à Bedoin » cher à la majorité actuelle se résume à des infrastructures plus ou moins utiles ou bien pensées, à un coût démesuré, et sans vision structurée pour l'avenir de notre village. Un projet d'avenir, c'est un travail en profondeur, et ce n'est pas le cas aujourd'hui... à défaut, la démographie fera son œuvre. Rejoignez-nous. contact@bedoinventouxexpression.fr

■ *Bédoin Ventoux, l'avenir ensemble*

Après la cérémonie des vœux à la population, nous étions aux côtés des parents d'élèves et des enseignants de nos écoles face à la proposition de fermeture d'une des classes. A l'issue d'une mobilisation collective immédiate, la Direction Académique actait le maintien des quatre classes pour la prochaine rentrée scolaire. Un soulagement qui n'atténue en rien notre vigilance permanente sur les moyens liés à une éducation optimale de nos enfants. A fortiori lorsque nos effectifs n'enregistrent pas de baisse significative contrairement à ce que certains relayent au détour d'informations qui vont à l'encontre des chiffres officiels. Nos projets se poursuivent. Considérée

comme « l'Arlésienne », la construction de la station de lavage pour pulvérisateurs de nos agriculteurs ruraux s'achève. La rénovation indispensable des vestiaires du stade, devenus insalubres et vétustes, suit son cours. Le chantier du Jardin Public, route de Flassan, sera livré au printemps, tandis que la réfection de nos réseaux d'assainissement et d'eau potable, place des Frères Provane, se termine. Autant de dossiers délaissés depuis de nombreuses années malgré une attente forte des administrés. Nos orientations budgétaires s'inscrivent dans une projection ambitieuse pour la commune : le rachat de l'ancienne maison de retraite par la CoVe

vient clore un bien trop long chapitre de la vie municipale. A la vente depuis 2018, ce bâtiment sera désormais dédié à l'accueil d'entreprises, sources évidentes de créations d'emplois et d'attractivité économique. Une réussite collective impulsée par une volonté politique forte dès 2020. Enfin, le partenariat obtenu avec Grand Delta Habitat pour la construction d'une résidence autonomie, en lieu et place d'un projet touristique, démontre l'intérêt que portent nos partenaires au quotidien des Bédouinains.



■ *Fondant chocolat*

Recette de Michel et Rémi au Foody Café

Ingrédients:

- 110 g de chocolat noir (70 % de cacao)
- 90 g de beurre
- 120 g de sucre semoule
- 3 œufs (soit 150 g)
- 40 g de farine T55 (tamisé)

Préparation:

- Faire fondre le chocolat et le beurre à 50 °C.
- Dans une cuve de batteur munie d'un fouet, mettre les œufs et le sucre à monter jusqu'à obtenir un mélange mousseux.
- Verser ensuite le mélange chocolat et beurre fondu, puis ajouter la farine tamisée puis mélanger pour obtenir un mélange homogène.
- Dresser à l'aide d'une cuillère dans des timbales aluminium, (préalablement beurrées et farinées) au $\frac{3}{4}$ de leur hauteur ou dans des ramequins beurrés et passés rapidement dans le sucre cristal.
- Cuire dans un four préchauffé à 190 °C (thermostat 6) pendant 5 à 7 minutes selon le four.
- Débarrasser et réserver 5 minutes sur une grille puis Démouler et servir tiède.





CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteurs Philippe BRENGUIER, Daniel TURTURICA, Clément CÉZANNE et Marie-Christine CAUT POITOUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Aurélien CEROU à Villes-sur-Auzon.

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

23-24.03	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58
30-31.03	Dr Marie-Christine CAUT POITOUT	04 90 69 63 15
01.04	Dr Marie-Christine CAUT POITOUT	04 90 69 63 15
06-07.04	Dr Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN *	04 65 02 00 40
13-14.04	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
20-21.04	Dr Sandrine EMPHOUX	04 90 65 92 12
27-28.04	Dr Jean-Louis GUBERT	04 90 65 92 12
01.05	Dr Clément CÉZANNE	04 90 69 71 53
04-05.05	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
08-09.05	Dr Sandrine EMPHOUX	04 90 65 92 12
10-11-12.05	Dr Jean-Louis GUBERT	04 90 65 92 12
18-19-20.05	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
25-26.05	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
01-02.06	Dr Aurélien CEROU	04 90 61 88 96
08-09.06	Dr Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN *	04 65 02 00 40
15-16.06	Dr Clément CÉZANNE	04 90 69 71 53
29-30.06	Dr Marie-Christine CAUT POITOUT	04 90 69 63 15

* Présence incertaine

Ce calendrier peut être sujet à modification et toute information erronée est indépendante de notre volonté. La prise de garde par les médecins peut être amenée à débuter le samedi 12 heures.

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04 90 31 43 43 • PHARMACIE DE GARDE : 3237

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE :

Ibrahima DIOP	né le 28.12.2023
Nahyl PRUVOST	né le 15.01.2024
Catalaya DEBRET	née le 27.01.2024

CONDOLÉANCES :

Josette MILHE veuve RICOU (100 ans)	le 30.11.2023
Gilbert MONI (87 ans)	le 02.12.2023
Pierrette PASTOURET veuve ARTILLAND (94 ans)	le 05.12.2023
Dominique DALL'AGNOLA (75 ans)	le 24.12.2023
Noémie COHEN veuve CONSTANT (99 ans)	le 26.12.2023
Jeannine LAGET veuve RECORDIER (87 ans)	le 27.12.2023
Michel MAGINIER (73 ans)	le 06.02.2024
Corinne VIALIS (55 ans)	le 07.02.2024
Pierre CLOP (66 ans)	le 10.02.2024